

## Guichet unique géré par l'Inpi

Etapes de la déclaration de début d'activité d'artiste-auteur en BNC sur **guichet-unique.inpi.fr** 

Décembre 2022



#### D'un justificatif d'identité au format électronique



J'atteste son l'honnenn que la copie de cette pièce d'identité est conforme à l'original. Fait à ... le ... De votre numéro de sécurité sociale





## Avant de commencer, informez-vous sur le site formalités.entreprises.gouv.fr

Ce site vous fournira toutes les informations utiles pour **préparer la déclaration de vos formalités** en toute sérénité.

Dans le menu « S'informer », vous découvrirez les différentes étapes à suivre, les éléments qui vous seront demandés et les coordonnées des contacts qui pourront vous assister dans votre démarche. Toutes ces informations sont en libre accès, sans nécessité de création de compte.

Présentation du site	Les étapes du parcours	Description des rubriques	Outils
Le cadre juridique	Préparer	Les types d'entreprise	Assistance
Les utilisateurs	Saisir	Identité de l'entreprise	Les liens et sites utiles
Les fonctionnalités	Signer	Composition et gérance	Tarifs des formalités
	Payer	Patrimoine et insaisissabilité	Modèles
	Suivre	Les établissements et l'activité	Glossaire
		Bénéficiaires effectifs	
		Options fiscales	

Les justificatifs et pièces annexes

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## COMMENT EFFECTUER SA DECLARATION ?

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## Rendez-vous sur guichet-unique.inpi.fr



N'oubliez pas d'activer votre compte en cliquant sur le lien reçu par email.



2 Cliquez sur « Déposer une formalité d'entreprise »





3

#### Validez le formulaire de protection des données

#### Données à caractère personnel

## Guichet unique – Protection des données à caractère personnel

Le présent Service est un service électronique proposé par l'INPI, dans les conditions prévues par le décret n° 2014-650 du 20 juin 2014 portant modification du code de la propriété intellectuelle et par le décret n° 2020-946 du 30 juillet 2020 désignant l'INPI comme l'opérateur du Guichet unique électronique des formalités d'entreprises, en application de l'article 1er de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

Les données à caractère personnel recueillies par ce service sont nécessaires aux formalités de création, de modifications de la situation et de cessation d'activité d'une entreprise. Ces traitements sont mis en œuvre conjointement par l'INPI (décret n° 2020-946 du 30 juillet 2020) et par les organismes chargés de leur examen et de leur validation, dont la liste est définie par l'Annexe 1-1 de l'article R. 123-30 du code commerce.

Les données recueillies – notamment les noms, prénoms et adresses du demandeur et, le cas échéant, de son mandataire et de son conjoint – sont toutes celles requises par les dispositions du code de commerce, et notamment ses articles R. 123-37 et suivants.

Le droit d'opposition ne s'applique pas au présent traitement. Une fois la formalité transmise, toute demande de rectification ou d'accès doit être formulée auprès de l'organisme en charge de l'examen de la formalité.

Les formalités à l'état de projet sont conservées une année. Les données des formalités ayant abouti sont conservées au maximum une année après leur traitement. Passé ce délai, elles sont conservées uniquement à des fins d'archivage. Tous les traitements effectués par l'INPI le sont sur les serveurs sécurisés de l'Institut.

À la fin de la formalité, les informations recueillies viennent abonder le Registre national du commerce et des sociétés. Il est expressément rappelé qu'en application de l'article D. 411-1-3 du code de la propriété infellectuelle, l'INPI est chargé de diffuser les informations contenues dans le Registre national du commerce et des sociétés. Ces informations sont accessibles en libre consultation sur le portail dédié de l'Institut national de la propriété industrielle et sont également mises à la disposition du public à des fins de réutilisation via ses licences homologuées d'ouverture des données.

Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'INPI par voie électronique, ou par voie postale, en justifiant de votre identité.







Cliquez sur « Créer un entreprise »

#### Initialisation de la formalité

#### Vous pouvez à partir de cette page :

- Créer votre nouvelle entreprise à l'aide du bouton « Créer une entreprise » ou reprendre un brouillon de votre formalité à l'aide du lien « Reprendre le brouillon ».
- Modifier / cesser votre entreprise déjà existante en retrouvant votre entreprise à partir de son numéro SIREN. Vous aurez ainsi accès aux informations la concernant inscrites au Registre National des Entreprises.
- Déposer vos comptes annuels, en fournissant votre numéro SIREN, afin d'éviter de ressaisir des informations sur votre entreprise.



Pour une adjonction d'activité, cliquez sur « Modification d'entreprise ».

Création d'entreprise 🖻	Modification ou cessation 🖌 d'entreprise	Dépôt de compte annuel
Créer une entreprise	Rechercher une entreprise pour la modifier ou la cesser	Recherchez une entreprise pour déposer un compte annuel
	Siren	Siren
Vos brouillons de création	Vos brouillons de modification et cessation	Vos brouillons de dépôts de comptes annuels
O brouillon de formalité de création d'entreprise O brouillon de formalité de régularisation d'entreprise	O brouillon de formalité de modification d'entreprise O brouillons de formalité de cessation d'entreprise O brouillon de formalité de régularisation d'entreprise	0 brouillon de compte annuel de création 0 brouillon de régularisation de compte annuel
Type de formalité	Type de formalité	Type de compte annuel
Tous ~	Tous ~	Tous 🗸
Aucun brouillon trouvé	Aucun brouillon trouvé	Aucun brouillon trouvé

LA <u>sécurité</u> sociale des <u>artistes</u> aut<u>e</u>urs

5 Sélectionnez la forme « Entrepreneur individuel » et répondez aux autres questions en fonction de votre situation

Création de l'entreprise Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise : Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *
Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise : Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *
Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :          Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *         Entrepreneur individuel
Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? *
L'entrepreneur souhaite-t-il bénéficier du statut de microentrepreneur ? * O Oui  Non
S'agit-il de l'extension d'une entreprise étrangère ? *
S'agit il d'une entreprise agricole ? * O Oui  Non O
L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? * O Oui  Non O
CONTINUER

LA <u>S</u>ÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## Volet 1 : Identité de l'entreprise

### 6 Complétez le formulaire avec les informations demandées

dentité de l'entreprise	Entrepreneur ①	^
<u>Entrepreneur</u> Entreprise Contrat d'appui	Prénom 1 *	Prénom 2
Composition	Nom de naissance *	Genre *
nsaisissabilité		~
Etablissements     Options fiscales	Titre	Nom d'usage
Pièces-jointes	Pseudonyme	Date de naissance *
Récapitulatif		jj/mm/aaaa
	Pays de naissance *	Nationalité *
	~	~
	Situation matrimoniale *	Entrepreneur bénéficiant du statut de non sédentaire
	Adresse de l'entrepreneur	^
	Pays *	Complément de localisation

LA <u>S</u>ÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

### Volet 1 : Identité de l'entreprise



LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## Volet 1 : Identité de l'entreprise



8 Complétez le formulaire en fonction de votre situation

<ul> <li>Identicé de l'entreprise</li> <li>Entreprise</li> <li>Contract d'appui</li> <li>Composition</li> <li>Insaissabilité</li> <li>Composition</li> <li>Etablissements</li> <li>Options fiscales</li> <li>Préces-jointes</li> <li>Récapitulauf</li> </ul>		Nouvelle formalité Graphiste
<ul> <li>Composition</li> <li>Insaisissabilité</li> <li>Graphiste</li> <li>Graphiste</li> <li>Graphiste</li> <li>Déclaration du contrat d'appui</li> <li>Déclarator du contrat d'appui ? * ①</li> <li>Oui ● Non</li> </ul>	Dientité de l'entreprise     Entrepreneur     Entreprise <u>Contrat d'appui</u>	Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.
Pièces-jointes   Récapitulatif   Souhaitez-vous déclarer un contrat d'appui ? * ①      Oui   Non	Insaisissabilité       Insaisissabilité	Nom de dossier *   Graphiste   Déclaration du contrat d'appui
	<ul> <li> <i>P</i>ièces-jointes      </li> <li> <i>P</i>ièces-jointes         </li> <li> <i>R</i>écapitulatif         </li> </ul>	Souhaitez-vous déclarer un contrat d'appui ? * (i) O Oui (i) Non
ÉTAPE PRÉCÉDENTE 2 / 8 ÉTAPE SUIVANTE		ÉTAPE PRÉCÉDENTE 2/8 ÉTAPE SUIVANTE

## Volet 2 : Composition

	<b>Nouvelle formalité</b> Graphiste	
<ul> <li>✓ </li> <li< th=""><th>Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque sectio</th><th>n, puis validez la création de votre entreprise.</th></li<></ul>	Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque sectio	n, puis validez la création de votre entreprise.
<ul> <li>↓ Etablissements</li> <li>↓ Etablissements</li> <li>↓ Ditions fiscales</li> <li>↓ Ditions fiscales</li> <li>↓ Ditions</li> <li< th=""><th>Nom de dossier • Graphiste Liste des personnes ayant le pouvoir d'enc différente de l'entrepreneur) et des indivis Ajouter un pouvoir</th><th>gager l'établissement (personne raires</th></li<></ul>	Nom de dossier • Graphiste Liste des personnes ayant le pouvoir d'enc différente de l'entrepreneur) et des indivis Ajouter un pouvoir	gager l'établissement (personne raires
	Actions sur sélection (0) : 🛛 Supprimer Aucun pouvoir n'a encore été défini	sélectionner
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE 3 / 8	ÉTAPE SUIVANTE
Si aucun pouvo cliquez que « E	pir n'est accordé, Etape suivante »	
	L	A <u>S</u> ÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES

### Volet 3 : Insaisissabilité

#### Sources : https://www.inpi.fr/quels-sont-les-criteres-pour-choisir-la-forme-juridique-de-son-entreprise

#### La déclaration d'insaisissabilité

L'insaisissabilité consiste, pour un entrepreneur, à **protéger certains de ses biens de saisies** qui seraient effectuées pour couvrir ses dettes professionnelles. Peuvent être rendus insaisissables :

- La résidence principale de l'entrepreneur (elle l'est par défaut) ;
- D'autres biens fonciers, immeubles bâtis ou non bâtis dès lors qu'ils ne sont pas affectés à l'usage professionnel (ex. : résidence secondaire).

La déclaration d'insaisissabilité d'un bien autre que la résidence principale (ou la déclaration de renoncement à l'insaisissabilité de la résidence principale) doit être établie par un notaire. L'acte notarié doit indiquer si le bien concerné est un bien propre, commun ou indivis, et si les droits protégés sont constitués par la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit. Elle doit être ensuite publiée au service de publicité foncière et mentionnée dans un registre de publicité légale. Le nouveau statut du bien immobilier, résultant de cette démarche, concernera uniquement les dettes professionnelles nées après la publication de la déclaration.

Le Guichet unique permet, lors d'une création ou d'une modification d'entreprise de :

- Renoncer à l'insaisissabilité de la résidence principale ;
- Déclarer un bien rendu insaisissable par la procédure ci-dessus.

Répondez aux questions en fonction de votre choix.

## Volet 4 : Etablissements



### Complétez les informations générales demandées

	Nom de dossier *		
역 🔃 Identité de l'entreprise	Graphiste		
<ul> <li>Composition</li> <li>Insaisissabilité</li> </ul>	Description de l'établissement		^
• <b>Ftablissements</b> Informations <u>générales</u> Activités Nom de domaine	Cet établissement est-il l'établissement principal ? * ① @ Oui Non	Nom commercial ①	
Dptions fiscales     Pièces-jointes	Adresse de l'établissement		^
💮 🖳 Récapitulatif	Sélectionner une adresse déjà saisie :		~
	FRANCE    Adresse    Complément de localisation		
	Effectif salarié Présence de salariés dans l'établissement * O Oui  Non	Emploie son (ou ses) premier(s) salarié(s) * O Oui   Non	^
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE	5 / 8 ÉTAPE SUIV	/ANTE

## Volet 4 : Etablissements Activités 1/3

of Identité de l'entreprise	Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.		
Composition	Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise.		
📀 🏠 Insaisissabilité	complémentaires.		
🚥 📑 Établissements			
Informations générales Activités Nom de domaine	Nom de dossier • Graphiste		12 Cliquez ici pour définir votre activité
	Activités exercíse actuallement per l'établissement		
	Activites exercees actuellement par retablissement		
	Activité non définie       >         Activité principale       >		
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE 5 / 8 ÉTAPE SUIVANTE		



## Volet 4 : Etablissements Activités 2/3



13 Complétez les champs en fonction de votre situation

Composition	Activité principale pour l'établissement * 🛈	Rôle principal pour l'entreprise
nsaisissabilité	⊖ Oui O Non	Oui Non
📑 Établissements	Date de début de l'activité *	Exercice de l'activité *
Informations générales	jj/mm/aaaa	O Permanente O Saisonnière
<u>Activités</u> Nom de domaine	Activité non cédentaire : (1)	
Doptions fiscales	Oui ONon	agricole * ① Oui Oni
🖉 Pièces-jointes	Description détaillée * 🕕	
🖳 Récapitulatif		

Décrivez précisément la nature de votre activité 14



### Volet 4 : Etablissements Activités 3/3



dans le champ « Type d'origine ».

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## Volet 4 : Etablissements Nom de domaine

18

Renseignez le nom de domaine de votre site professionnel

	Nouvelle formalité	
	Graphiste	
<ul> <li>Identité de l'entreprise</li> <li>Composition</li> <li>Insaisissabilité</li> <li>Ítablissements</li> <li>Informations générales</li> <li>Activités</li> <li>Nom de domaine</li> <li>Options fiscales</li> <li>Pièces-jointes</li> <li>Récapitulatif</li> </ul>	Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires. Remplissez l'ensemble des champs obligatoires de chaque section, puis validez la création de votre entreprise. Mom de dossier * Graphiste <a href="mailto:teal">C Établissement</a> Nom de domaine   secu-artistes-auteurs.fr	<b>^</b>
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE 5 / 8 ÉTAPE SUIVAN	ITE

LA <u>S</u>ÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

### Volet 5 : Options fiscales

Pour déterminer votre choix de régime d'imposition et ses options, veuillez vous reporter à la **notice 974** disponible sur le site <u>http://www.impots.gouv.fr</u> (Cliquez sur le lien ci-dessus pour vous y rendre, puis rechercher "Notice 974")

Ce choix pourra être modifié jusqu'au dépôt de la première déclaration.

	Perseliere Kennerkle des ekenne ekliseteine de s	
Composition	Remplissez i ensemble des champs obligatoires de c	naque section, puis validez la creation de votre entreprise.
nsaisissabilité		
📑 Établissements	Nom de dossier *	
Options fiscales	Graphiste	
Pièces-jointes		
Récapitulatif	Options fiscales	^
	Régime d'imposition des bénéfices *	Régime d'imposition de la TVA *
		~
		Assujettissement à la TVA en cas d'opérations
		imposables sur option *
	Option pour le dépôt de déclarations trimestrielle si TVA inférieure à 4000€/an *	S,
	O Oui O Non	

## Volet 6 : Pièces-jointes

19

Déposez une copie de votre justificatif d'identité

💽 👼 Identité de l'entreprise	Identité de l'entreprise	^
<ul> <li>Composition</li> <li>Insaisissabilité</li> <li>Établissements</li> </ul>	Justificatif d'identité (recto/verso) avec mention manuscrite d'attestation sur l'honneur de conformité l'original, daté et signé * Sélectionner un type de pièce *	à
Options fiscales  Pièces-jointes	Attestation de renonciation à la protection du patrimoine personnel	
	Faites glisser votre document OU <b></b>	



## Volet 7 : Récapitulatif



#### Vérifiez l'ensemble des informations enregistrées et validez le dossier

	Récapitulatif 🛈	
Dentité de l'entreprise	Nature de la création	Voir le détail 🗸
<ul> <li>Insaisissabilité</li> <li>Établissements</li> <li>Options fiscales</li> <li>Pièces-jointes</li> <li>Récapitulatif</li> </ul>	Identité de l'entreprise - Informations générales	Voir le détail 🗸
	Identité de l'entreprise - Entrepreneur	Voir le détail 🗸
	Résidence principale	Voir le détail 🗸
	Établissement	Voir le détail 🗸
	Options fiscales	Voir le détail 🗸
	Observations	
	Ajoutez votre commentaire ici.	
	<ul> <li>Je demande que les informations enregistrées dans le répertoire Sirène ne puissent pas être consultées ni utilisées par des tiers.</li> </ul>	
	<ul> <li>Je m'oppose à ce que mes données personnelles soient mises à disposition à des fins c (art.R.123-320 C.Com.)</li> </ul>	le prospection
	ÉTAPE PRÉCÉDENTE 8 / 8	VALIDER LE DOSSIER

LA <u>SÉCUR</u>ITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

## Finaliser votre déclaration

Dès que vous aurez validé votre dossier, votre formalité sera vérifiée par le Guichet unique. Une synthèse de votre formalité sera mise à votre disposition.

La dernière étape consistera à signer votre formalité. La formalité change alors de statut et entre dans sa phase de validation. Elle n'est alors plus modifiable.

Vous pourrez suivre en ligne l'avancement de votre formalité depuis le tableau de bord, rubrique « suivre ».



## Vous venez de déclarer la création de votre entreprise, et après ?

Consultez l'article de notre magazine en ligne à l'adresse https://www.secu-artistes-auteurs.fr/magazine\_inscriptions\_Inpi



# Besoin d'aide ? Les équipes de l'Inpi vous accompagnent !





## secu-artistes-auteurs.fr

